

# HISTOIRE D' AUTREFOIS

## La Herde

**Henri Haidon -éleveur**

La « Herde » appartient à l'ancien français et aussi à l'allemand et signifie « troupeau ». Son origine vient du francique « herda ». La herde (*li hiède*) comprenait le bétail du village qu'un pâtre commun (*li hièrdî*) rassemblait le matin au son de la trompe, pour avertir les gens de libérer les bêtes, et les conduire paître sur les biens de la communauté. Le soir, il ramenait le troupeau au village en s'annonçant à nouveau à l'aide de sa corne et prévenir les petites gens de sa rentrée.

Lorsque le troupeau ne comprenait qu'une seule espèce, le conducteur devenait le vacher (*vatchî*) pour les vaches, le berger (*berdjî*) pour les brebis, le chevrier (*gad'li*) pour les chèvres, le porcher (*pwèrtchî*) pour les cochons, le chevalier (*dj'varli*) pour les chevaux.. Il y avait parfois plusieurs troupeaux différents par village, un ou deux de vaches, un ou deux de brebis ou de chèvres, un ou deux de porcs avec chacun leur pâtre.

Les herdiers étaient nommés par le Conseil Communal pour une durée d'un an et étaient rééligibles. Leurs statuts étaient fixés par une ou des ordonnances communales bien précises et publiés. Le herdier devait être homme de bonne réputation et de probité connue. Il était présenté par le Maire au Sous-inspecteur de l'Arrondissement qui s'occupait de la nomination.

Le herdier devait sonner de la trompe à soleil levant et revenir après soleil couchant. La herde devait démarrer aux environs du premier mai et finir le plus tard possible après la Toussaint. Après la Saint-Remi, premier octobre, le herdier n'allait plus guère à la virée, le bétail restait dans les champs. Le herdier portait ordinairement une peau de bouc, poils au dehors, en guise de manteau, et une besace pour emporter ses repas pour la journée, ceux-ci étant fournis par les propriétaires des animaux : une journée par animal, à tour de rôle. Il avait également un bâton crécelle (*bordon à-z-onès*) pour diriger les animaux et avertir les gens, en le suspendant à la porte de leur domicile, d'avoir à fournir les repas pour le lendemain ; et une trompe pour prévenir bêtes et gens du départ et de la rentrée. Plusieurs chiens spécialement dressés pour ce genre de travail l'accompagnaient.

La route de la herde (*hièdave vòye*), voie herbeuse, était la seule qu'elle pouvait emprunter. Elle conduisait à la virée où le herdier disposait d'un abri en cas d'intempéries et il y avait la possibilité de se faire le



café, cuire la fricassée ou des pommes de terres (*pèté dès crompires*). La virée était une lande couverte d'herbes maigres et de bruyères ou un sart de broussailles et de genêts, appartenant à la communauté. Une partie, environ un quinzième de la superficie de la virée, était donnée pour une ou deux saisons en labour aux gens du village pour y semer du seigle ou planter des pommes de terre. Ensuite ces parcelles retournaient à la lande ou au sart pour se régénérer. Une nouvelle tranche de la virée était labourée et le cycle continuait. Un vieux cultivateur voyait de ce fait quatre ou cinq fois sur sa vie le retour sur une même parcelle. Cette pratique de troupeau commun d'origine gauloise et franque se prolonge à travers tout le moyen âge jusque dans les premières années du XX siècle. Elle permit aux petites gens de subsister tant bien que mal, plutôt mal que bien surtout dans les contrées où la pauvreté du sol handicape les cultures.

Très tôt le mati le herdier sonne de la trompe comme avertissement, immédiatement le bétail trépigne et les paysans se rendent à l'étable pour le libérer, les animaux sortent en courant et viennent se rassembler sur la place du village.

Lorsque le troupeau est complet il se met en route pour la verte voie, itinéraire imposé à la herde. La verte voie est un passage enherbé conduisant à la virée.

Dans l'après- midi, le troupeau reprend la verte voie pour retourner au bercail. Arrivés au village, les animaux se mettent à courir et le herdier et ses chiens ne parviennent pas à les retenir.

Les sons de la trompe préviennent les habitants et les animaux se rentrent d'eux-mêmes dans leurs étables ou y sont reconduits par les enfants.